

**DELIBERATION N°2020-21\_107  
de la Commission de la formation et de la vie universitaire  
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Jeudi 27 mai 2021

**3. Appel à projets Hybridation des formations**

b. Validation de la réouverture de l'appel à projet 2021/2022

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2
Membres présents : 19 Membres représentés : 10 Total : 29	Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, valident la réouverture de l'appel à projets Hybridation des formations pour l'année 2021/2022.

Besançon, le 28 mai 2021

Pour la présidente et par délégation

La Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

